

Charte de l'athlète

- Je participe régulièrement aux entraînements et aux compétitions et j'arrive à l'heure,
- En cas de retard ou d'absence je préviens mon entraîneur
- Je respecte mes camarades, mes entraîneurs, les dirigeants et les bénévoles qui m'entourent par une attitude polie, conviviale et participative aux activités proposées
- Je respecte les installations sportives et le matériel mis à ma disposition
- Je participe au déplacement et au rangement du matériel
- Je m'informe sur les dates et horaires des compétitions et je m'inscris dans les délais sur le site du club
- Je fais preuve d'esprit d'équipe et j'apporte mon soutien à mes camarades de club en toutes circonstances
- Je veille à ne pas oublier les éléments nécessaires pour les entraînements et compétitions : vêtements et chaussures adaptés, pointes, maillot du club, eau, épingles à nourrice...
- Je représente fièrement le club dans toutes les compétitions auxquelles je participe en portant le maillot du club
- Je fais preuve de courage, combativité, rigueur et dépassement pour être le plus performant possible dans mes disciplines
- Je maîtrise ma passion et mes émotions, je garde les pieds sur terre, je reste modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite
- Je respecte mes concurrents, les organisateurs et les officiels de compétition et en toutes circonstances je reste fair-play
- Je m'interdis toute forme de dopage ou de tricherie

Pour les mineurs

- Je m'engage à participer à au moins 5 compétitions (cross, salle ou piste) au cours de la saison à venir. Ces participations ouvriront droit à bénéficier du tarif Renouvellement pour la prochaine saison.
- J'autorise l'ASVEL Athlétisme à utiliser l'image de mes enfants sur tous supports destinés à la promotion des activités de l'ASVEL Athlétisme, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Pour les majeurs

- Je participe à la vie du club, à l'Assemblée Générale et aux événements organisés par le club
- Si je suis coureur, je participe aux cross comptant pour le Challenge du Rhône
- Je me rends disponible pour les 2 tours de championnats interclubs en mai et je participe dès lors que je suis appelé dans l'équipe, quelle que soit la discipline
- J'autorise l'ASVEL Athlétisme à utiliser mon image sur tous supports destinés à la promotion des activités de l'ASVEL Athlétisme, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.